

Lettre aux parents d'élèves

Dole, le 31 août 2022

La principale

Aux responsables légaux des élèves

Madame, Monsieur,

Votre enfant (vos enfants) reprend (reprennent) le chemin de l'école en cette rentrée 2022 :

- Soit le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 s'il est inscrit en sixième au collège Maryse BASTIE,
- Soit le vendredi 2 septembre 2022 pour toutes les autres classes (sixièmes inclus)

Comme vous avez pu le voir, le collège connaît une restructuration complète ; celle-ci se déroule en trois phases :

- La première phase vient d'être achevée et les clés nous ont été remises le 31 août 2022. Les travaux ont engendré quelques désagréments et notamment une coupure longue des lignes téléphoniques et numériques. Aussi à partir de ce jour, vous pouvez nous contacter aux numéros de téléphone suivants :

**Pour le standard 09 71 11 21 20 – pour la direction SEGPA 09 71 11 21 23.**

Je tiens par la présente, à vous donner déjà quelques informations et quelques dates de rencontres.

Le protocole sanitaire, élaboré par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, mis à jour le 23 août 2022 dernier, sera appliqué au sein du collège Maryse BASTIE. Le niveau retenu est le niveau « socle de mesures ». Je vous invite à vous rendre à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire>

afin de connaître tous les détails du protocole sanitaire de rentrée.

Je vous précise également quelques dates importantes :

Les élections des représentants des parents d'élèves auront lieu **le vendredi 7 octobre 2022**. Afin de préparer cet événement, je vous invite à une réunion de présentation de la fonction de représentant de parents d'élève au sein des instances du collège, **le vendredi 9 septembre 2022 à 18h au collège** (salle précisée à l'entrée).

L'année scolaire est découpée en trimestre :

- 1<sup>er</sup> trimestre : du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au dimanche 27 novembre 2022
- 2<sup>ème</sup> trimestre : du 28 novembre 2022 au dimanche 19 mars 2023
- 3<sup>ème</sup> trimestre : du 20 mars 2023 au 7 juillet 2023 (sauf pour les classes de 3<sup>e</sup>)

Les conseils de classe auront lieu au cours des deux semaines qui suivent les dates de fin de trimestre.

**Une rencontre parents et professeurs pour les classes de 6<sup>e</sup> aura lieu le mardi 13 octobre 2022.** Une information sur l'organisation vous sera communiquée rapidement. A cette occasion les professeurs remettront les bilans des enquêtes nationales réalisées entre le 12 septembre et le 30 septembre 2022.

Pour les autres niveaux de classe :

- Niveau 3<sup>e</sup> : **mardi 4 octobre 2022** ; vous serez conviés à une assemblée générale en salle de restauration et vous recevrez des informations sur l'organisation de l'année scolaire (DNB, Portes ouvertes des lycées et Orientation/Affectation)
- Remise de bulletins premier trimestre : les familles des niveaux 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> seront reçues par les professeurs **le lundi 12 décembre 2022** ; les familles des niveaux 6<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> seront reçues **le jeudi 15 décembre 2022.**
- Rencontre autour de l'orientation pour les familles des élèves de 3<sup>e</sup> : **mardi 21 février 2023.**

Les élèves des classes de troisième ordinaire doivent d'ores et déjà rechercher un lieu de stage pour la période du **lundi 16 janvier 2023 au vendredi 20 janvier 2023.** Trois conventions seront distribuées par les professeurs principaux. Pour l'enseignement adapté, l'information portant sur plusieurs périodes sera communiquée dès la rentrée aux élèves par les professeurs principaux des classes concernées.

**Les dates des examens blancs :**

- DNB blanc (les écrits) : lundi 30 janvier 2023 et mardi 31 janvier 2023
- Soutenance de projets Oral blanc : mercredi 1<sup>er</sup> mars 2023

**Les dates des examens session 2023 :**

- Soutenance de projet (oral) : mercredi 24 mai 2023
- PIX : votre enfant doit être « certifiable » au plus tard le 31 décembre 2022. La passation de la validation du niveau PIX se déroulera la semaine du 23 janvier au 27 janvier 2023.
- EV@LANG : mars 2023
- PSC1 : tout au long de l'année (date précisée pour chaque élève à venir)
- ASSR2 : date communiquée prochainement

- CFG DNB : dates non connues à ce jour (Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse)

L'établissement organisera ses portes ouvertes **le samedi matin 11 mars 2023** afin de permettre aux familles des futurs 6<sup>e</sup> et autres niveaux d'échanger avec les équipes pédagogiques, éducatives et de direction.

De même, l'établissement organisera pour les familles dont les enfants ont obtenu le DNB ou le CFG ou le DELF en juin 2022 **une cérémonie républicaine de remise de diplôme** le vendredi 14 octobre 2022 à 18h30.

Afin d'accompagner tous les élèves pour une rentrée en confiance, au collège, **le dispositif « Devoirs Faits »** permet d'aider les élèves en difficulté, et tous les élèves volontaires. Un service d'accompagnement aux devoirs est apporté par les personnels enseignants et d'éducation volontaires sur les heures de permanence. Afin de bénéficier de cette aide, les responsables légaux doivent inscrire leur(s) enfant(s) à ce dispositif. Dans la limite des places disponibles, vous serez informé(s) des horaires retenus pour la participation de votre enfant à ce dispositif (carnet de liaison). L'inscription vaut présence obligatoire.

Je vous remercie de bien **vouloir compléter le coupon ci-dessous et le remettre au bureau CPE dès le lendemain de sa remise et au plus tard le mercredi 14 septembre 2022.**

Je souhaite à votre (vos) enfant(s) une très belle rentrée scolaire 2022 et vous adresse mes salutations les plus sincères.

N PELLIGAND

---

**COUPON REPONSE A REMETTRE AU CPE OU BVS AVANT LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022**

Je soussigné(e) .....(Nom prénom), père, mère, responsable légal (rayer la mention inutile), de l'élève .....(prénom nom) de la classe.....

- Inscrit mon enfant (prénom) au dispositif de devoirs faits sur l'année scolaire 2022/2023
- a pris connaissance de l'information portant sur le dispositif d'aide « Devoirs Faits » mais n'inscrit pas mon enfant .....

Date :

signature du responsable légal

signature de l'élève